

16 novembre 2015 (11h55)

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue ce lundi 16 novembre 2015, à 11h55, à la salle de réunion du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent, Mme Michèle Massé, MM. Jacques Auger, Michel Denicourt, André Deschamps, Jean-Claude Fortin et Denis Chagnon, conseillers.

Sont également présents : la greffière, Me Isabelle François, le directeur général, M. Bertrand Déry et la trésorière Mme Micheline Quilès

L'avis de convocation a été signifié à chacun des membres du conseil dans le délai imparti.

2015-11-359 Dépôt de documents / Acquisition d'un véhicule pour le Service des loisirs

En vertu du *Règlement numéro 186 sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats*, M. Bertrand Déry, à titre de directeur général, a autorisé la proposition suivante :

- Contrat d'achat d'un camion Dodge RAM 1500 2008 auprès d'Élégance Acura de Granby, au montant de 12,500 \$ plus les taxes applicables, tel qu'il appert sur le contrat daté du 13 novembre 2015 en précisant que cette dépense de 13 123,44 \$ est engagée au fonds de roulement pour un an.

2015-11-360 Permanence de Philippe Rioux au poste de journalier 2 au Service des travaux publics

Considérant que Monsieur Philippe Rioux a été embauché le 12 mai 2015 au poste de journalier 2;

Considérant la recommandation de Monsieur Mario Dufresne, directeur des Travaux publics;

En conséquence :

Il est proposé par : Michel Denicourt

Et résolu d'accorder la permanence de Monsieur Philippe Rioux au poste de journalier 2, effective à compter du 12 novembre 2015 avec tous les avantages rattachés à ce poste col bleu, temps plein.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16 novembre 2015 (11h55)

2015-11-361 Entente intermunicipale relative au Rang des Écossais avec Sainte-Brigide-d'Iberville - Prévisions budgétaires 2016

Considérant l'entente intermunicipale relative au rang des Écossais entre la municipalité de Sainte-Brigide et la Ville de Saint-Césaire;

Considérant que la municipalité de Sainte-Brigide a transmis, le 12 novembre dernier, des prévisions budgétaires pour l'année 2016 pour des travaux de pavage sur 220 mètres linéaires du rang des Écossais au coût estimé de 6 000 \$;

Considérant que la Ville de Saint-Césaire, en raison de la priorisation des dépenses qu'elle doit faire, ne souhaite pas procéder à des travaux de pavage sur le rang des Écossais en 2016;

En conséquence :

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu de ne pas donner suite à la demande de pavage transmise le 12 novembre 2015 par la municipalité de Sainte-Brigide pour des travaux de pavage sur le rang des Écossais en 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-11-362 Entente avec Joanie et Marc-Antoine Généreux relativement à l'utilisation des lots 1 593 531, 1 593 529 et 1 593 525 à des fins municipales / Autorisation

Considérant que les véhicules de services d'utilité publique tels que les camions de vidange ou les déneigeuses de même que les véhicules d'urgence doivent transiter sur les lots 1 593 531, 1 593 529 et 1 593 525 de la rue Girard pour effectuer les virages;

Considérant que les parties désirent conclure une entente pour l'utilisation des lots sur la rue Girard appartenant aux propriétaires Joanie et Marc-Antoine Généreux;

16 novembre 2015 (11h55)

Considérant l'entente à intervenir;

En conséquence :

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu d'autoriser la conclusion d'une entente entre les propriétaires et la municipalité et d'autoriser que le maire ou le maire suppléant et la greffière soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2015-11-363 Disposition d'un véhicule municipal du Service des travaux publics /
Approbation**

Considérant que la Ville souhaite disposer d'un véhicule qui ne répond plus aux besoins des services municipaux;

En conséquence :

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu d'autoriser la vente du véhicule Ford L9000 de 1995 à Automobiles S. Therrien inc. de St-Jean-sur-Richelieu , pour la somme de 5 500 \$ plus les taxes applicables, tel qu'il apparaît dans son offre daté du 12 novembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-11-364 Abolition du poste de préparateur et serveur d'aliments - Aréna Guy-Nadeau

Considérant l'analyse du service de restauration offert à l'aréna et les considérations budgétaires de la Ville de Saint-Césaire;

Considérant que les objectifs de rationalisation;

En conséquence :

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu d'abolir le poste de préparateur et serveur d'aliments à l'Aréna Guy-Nadeau de la Ville de Saint-Césaire à compter du 1^{er} janvier 2016.

Il est également résolu d'autoriser la direction générale à donner effet à la présente résolution en transmettant les avis de mise à pied permanente aux employés 0008-0860, 0007-0737, 0009-0727.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16 novembre 2015 (11h55)

2015-11-365 Abolition du poste d'agent patrouilleur - Sécurité publique

Considérant l'analyse du Service de sécurité publique et les considérations budgétaires de la Ville de Saint-Césaire;

Considérant que les objectifs de rationalisation;

En conséquence :

Il est proposé par : Michel Denicourt

Et résolu d'abolir le poste d'agent patrouilleur du Service de la sécurité de la Ville de Saint-Césaire à compter du 16 novembre 2015;

Il est également résolu d'autoriser la direction générale à donner effet à la présente résolution en transmettant les avis de terminaison d'emploi et les indemnités aux employés 0005-0503, 0005-0505, 0005-05252.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-11-366 Acquisition d'un camion Ford F-150 pour le Service sécurité incendie

Considérant la recommandation de monsieur Étienne Chassé, directeur du Service Sécurité incendie;

En conséquence :

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu de procéder à l'acquisition d'un camion Ford 2010 F-150 4x4 Supercrew auprès de Formule Ford de Granby, au montant de 23 800\$ plus les taxes applicables, tel qu'il appert sur la soumission datée du 13 novembre 2015.

Il est également résolu d'autoriser M. Bertrand Déry, directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire ce contrat d'achat.

Il est finalement résolu d'engager cette dépense de 24 987,02 \$ au fonds de roulement pour un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16 novembre 2015 (11h55)

Isabelle François
Greffière

Guy Benjamin
Maire

Certificat de crédits

Je soussignée, Micheline Quilès, trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

2015-11-359, 2015-11-360, 2015-11-362, 2015-11-364, 2015-11-365, 2015-11-366.

Micheline Quilès
Trésorière